

**Groupe Europe Ecologie-Les Verts-Partit occitan**

Hôtel de Région  
27, place Jules-Guesde  
13481 Marseille Cedex 20

Contact : Thomas Djian  
Coordinateur du Groupe EELV-Poc  
Fixe : 04 88 73 62 83 / Portable : 06 03 52 61 09  
[tdjian@regionpaca.fr](mailto:tdjian@regionpaca.fr)

**Madame Ségolène ROYAL**  
Ministre de l'Ecologie,  
du Développement durable et de  
l'Energie

Marseille, le 30 janvier 2015

Madame la Ministre,

En octobre 2002, le ministère de l'Industrie a accordé un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquide ou gazeux à la société TGS-NOPEC Geophysical Company Ltd. Ce premier permis dit *Rhône-Maritime* a été repris par la Société Melrose Mediterranean Limited.

Le renouvellement du permis jusqu'en novembre 2015 est en cours et les recours juridiques se poursuivent.

Ainsi, le permis *Rhône-Maritime* devient juridiquement valide suite à la décision du Conseil d'Etat dans son arrêt du 19 décembre 2014 de confirmer le jugement du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise. L'instruction de la demande de prolongation de ce permis va donc se poursuivre.

De plus, nous ne pouvons que déplorer la promulgation du décret n° 2012-1148 du 12 octobre 2012 portant création d'une Zone Economique Exclusive (ZEE) au large des côtes françaises en Méditerranée et qui se substitue à la Zone de Protection Ecologique (ZPE). Cette ZEE confirme l'existence de droits sur l'exploitation des ressources sous-marines.

Dès 2012, nous nous étions fortement mobilisés au côté des élus locaux, des citoyens, des associations, des membres des conseils d'administration des deux parcs nationaux marins de notre Région *Provence-Alpes-Côte d'Azur* contre ce projet de forage et de recherche d'hydrocarbures en Méditerranée, et nous avons été rapidement rejoints par les deux autres Régions maritimes concernées *Languedoc Roussillon* et *Corse*.

Les gestionnaires d'aires marines protégées se sont également mobilisés contre ce permis *Rhône-Maritime* qui pourrait mettre en péril la faune, la flore, les paysages marins en cas de pollution majeure par les hydrocarbures. Nous ne pouvons pas accepter le risque de pollution et d'impacts négatifs sur l'environnement qui frapperait toute une économie littorale dépendante très fortement de l'attrait et de la qualité de nos rivages.

Lors d'une conférence internationale sur la « *Haute Mer, avenir de l'Humanité* » en avril 2013, La Ministre de l'Ecologie Delphine Batho avait affirmé son opposition à ce projet de forage au large des côtes françaises.

Nous sommes convaincus que vous parviendrez prochainement à mettre définitivement un terme à ces projets d'autant plus que notre pays accueille à la fin de cette année 2015 la COP21, sommet mondial sur le climat.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

**Christian DESPLATS**  
Conseiller régional  
Co-président du Groupe EELV-Poc



**Sophie CAMARD**  
Conseillère régionale  
Co-présidente du groupe EELV-Poc



**Christine SANDEL**  
Conseillère régionale déléguée à la protection du littoral



**Annabelle JAEGER**  
Conseillère régionale déléguée à la biodiversité

